



Les colos à la neige saison /23

Dates – Ages – Prix – Lieux de départs

La Jumenterie Vosges	Du 12 au 18 février 2023	7-17 ans	Départ de Saint-Quentin, Laon Arrivée sur place	529 € 449 €
	Du 19 au 25 février 2023	13-17 ans	Départ de Laon Arrivée sur place	529 € 449 €

Aides possibles

Nombreuses aides possibles à l'hiver 2022

(Les barèmes de 2022 à titre indicatif : tous les renseignements au 03.23.23.47.92)

QF = Quotient Familial

CAF DE L' AISNE (maximum 21 jours/an)

QF compris entre 0 et 400 € =	22 €/jour ou 32 € pour enfant bénéficiaire d'Aeesh
QF compris entre 401 € et 550 € =	15 €/jour ou 25 € pour enfant bénéficiaire d'Aeesh
QF compris entre 551 € et 700 € =	12 €/jour ou 22 € pour enfant bénéficiaire d'Aeesh



MSA

QF compris entre 0 et 470 € =	20 €/jour
QF compris entre 471 € et 600 € =	13 €/jour
QF compris entre 601 € et 820 € =	10 €/jour



Activités possibles

Ski (Piste école privée !)
Luge
Construction d'igloo
Randonnée raquettes
Grands jeux
Raclettes
Veillées

Comment se déroule un séjour neige ?

Questions-réponses rapides ...

Où se déroule le séjour ?

Il se déroule à la Jumenterie dans les Vosges. La Jumenterie est un centre moderne de moyenne montagne implanté à 1 100 mètres d'altitude. L'hébergement se fait dans des chambres de 3 à 7 lits. Sa situation géographique, au pied des pistes, en pleine nature, fait de la Jumenterie un des sites remarquables dans le parc des Vosges du Sud.

Que vont faire les enfants ou les jeunes au cours de leur séjour ?

Ce séjour est un séjour à dominante ski ! Et c'est souvent ce que les enfants veulent pratiquer. Ils vont donc faire beaucoup de ski. Mais d'autres activités physiques sont bien entendu réalisables si tel est leur souhait : randonnée en raquettes, jeux de glisse, construction d'igloo, visites de fermes, grands jeux proposés par nos animateurs et bien entendu aussi les veillées, l'occasion de bonnes parties de plaisir entre copains.

Si les conditions d'enneigement se révélaient défavorables (ce qui est très rare), des activités relais seraient évidemment mises en place.

Comment se déroule le voyage ?

Il se déroule soit en train, soit en autocar avec une compagnie axonaise (TCA) qui répond à des exigences de qualité et de sécurité imposées par EJ'N : très bon état du matériel (adapté !), conducteurs professionnels, respect de la législation, des horaires, les conducteurs restent à la Jumenterie tout au long du séjour.

Le voyage est le premier temps du séjour de vacances, l'équipe d'encadrement est formée pour assurer la gestion de l'ensemble du trajet en toute sécurité.

Et pour la valise ?

Un inventaire spécifique pour le séjour est donné, son contenu est suffisant. Nous invitons les familles à indiquer sur la valise, le nom de l'enfant et du séjour.

Le linge sera-t-il lavé ?

Non, a priori sur un séjour aussi court, nous ne lavons pas les affaires. Néanmoins, il est évident que nous ne laisserons pas des enfants sans affaires propres. Les incidents pouvant intervenir (pipi au lit ou autre) sont considérés et trouvent toujours une réponse appropriée de la part de notre équipe.

Et si un enfant est malade ?

Pour les petits problèmes (ecchymoses, coups de soleil légers...) : il y a sur chaque centre un assistant sanitaire. Sinon, un docteur proche du centre est appelé et prescrit éventuellement des médicaments. Le directeur du centre avertit la famille et communique le montant des frais engagés par EJ'N.

Est-ce qu'on mange bien ?

Le respect de l'équilibre alimentaire est contrôlé régulièrement par les inspecteurs de la DSDEN, et la direction des services vétérinaires. Menus variés (petit-déjeuner, déjeuner, goûter, dîner) sont préparés par un économe avec une équipe de cuisine permanente du centre, sous la responsabilité du directeur. Les animateurs encouragent les enfants à goûter les plats servis, surtout ceux qu'ils n'ont pas l'habitude de manger ! Les enfants auront l'occasion de déguster des produits régionaux.

Là-bas, sera-t-il bien surveillé ?

La législation impose un encadrement minimum : un animateur pour 12 enfants et un pour 8 si les enfants ont moins de 6 ans. EJ'N offre un encadrement supérieur à ce taux légal (environ un animateur pour 7). Les enfants sont constamment sous la responsabilité des adultes. A certains moments, pour les plus âgés, des temps libres sont organisés et gérés par les adultes. Les adolescents seront amenés à participer à l'organisation de ces temps d'autonomie.

Comment rester en contact avec les parents ?

Un blog est mis en place sur le séjour par le biais du site ondonedesnouvelles.com. Le code d'accès vous est communiqué. Il n'est pas recommandé aux familles de téléphoner à l'enfant, sauf cas exceptionnel (urgence, anniversaire...), car il pourrait être perturbé par l'appel (ennui, pleurs alors que tout allait bien !). Le téléphone du centre est un outil de travail (médecin,

commerçants, relations extérieures...) Attention aux téléphones portables ! Objet de convoitises, l'enfant peut le perdre, l'abîmer, se le faire voler. Si l'enfant part avec un portable, des moments seront déterminés avec lui pour appeler. En aucun cas, son téléphone ne pourra perturber une activité ou un moment de vie quotidienne (ex : repas...)

A-t-il besoin d'argent de poche ?

Les enfants n'ont pas besoin de beaucoup d'argent de poche, ils peuvent acheter des cartes postales, friandises... et nous déconseillons les achats de souvenirs trop chers. L'enveloppe d'argent de poche est remise à l'animateur au départ, soit gardée par le jeune plus âgé et donc placée sous sa propre responsabilité.

Fera-t-il la sieste ?

Elle n'est plus obligatoire ! Toutefois, des temps calmes (lecture, jeux de société, faire son courrier...) sont mis en place après les repas. Il peut aussi s'allonger et dormir s'il en a besoin.

La proximité du centre avec les pistes de ski fait que, dans la plupart des cas, l'enfant peut trouver rapidement moyen de se reposer et arrêter une activité devenue trop fatigante.

Est-il possible de faire toutes les activités ?

Pas forcément, la notion de choix est très importante. Les adultes seront présents pour le motiver et l'encadrer. Mais un enfant peut choisir de se reposer ou de faire des petits jeux (s'il se sent trop fatigué pour le ski par exemple).

A quelle heure se lève et se couche-t-il ?

Les horaires ne sont pas figés. Après une journée d'activités intenses, il est normal de profiter d'une bonne nuit de récupération. Mais une soirée spectacle ou dansante peut l'autoriser à se coucher plus tard. Le petit déjeuner peut être pris selon l'heure de lever de chacun, dans des limites raisonnables bien sûr. Selon l'âge des enfants, le coucher s'échelonne entre 20H30 et 21H30, et pour les ados ce temps est à organiser sur place avec eux.

Les ados peuvent-ils fumer ?

Il est fortement souhaitable que les adolescents ne fument pas. Les activités physiques ou la nature n'y sont pas propices ! Mais si des ados fument régulièrement chez eux (à déclarer sur la fiche de liaison), des endroits spécifiques seront réservés pour leur permettre de fumer. Ailleurs : ce sera interdit. En tout cas, nous veillerons à ce que les adolescents n'apprennent pas à fumer dans le centre !

Avez-vous d'autres questions ?

Vous pouvez alors nous appeler ou les poser aux adultes qui seront au départ du séjour. EJ'N est une équipe dynamique, au service de votre famille.